

ESRP - APSAH

OUVRIER(ÈRE) DE PRODUCTION HORTICOLE



Association pour la Promotion Sociale
des Aveugles et autres Handicapés

Pôle Formation / Insertion de l'APSAH
Établissement et Service de Réadaptation Professionnelle
17 route de Rignac - 87700 AIXE-SUR-VIENNE



Découvrez la formation
sur notre site internet



NOUS CONTACTER :

✉ esrp@apsah.asso.fr

📞 05 55 70 23 84

LE MÉTIER

L'ouvrier(ère) de production horticole participe à la culture, la multiplication et l'entretien d'une grande diversité de végétaux.

Il/elle intègre des comportements et des savoir-faire techniques qui tiennent compte des **réglementations environnementales** et des principes du **développement durable**. L'ouvrier(ère) est également sensibilisé(e) aux **techniques de permaculture**.

Il/elle travaille en plein air ou sous abri, en toutes saisons selon les productions à mettre en place.

Il/elle travaille au sein d'une **équipe**, sous la responsabilité d'un **chef de culture**, et contribue à l'ensemble du processus de production horticole.

PROGRAMME DE LA FORMATION

L'ESRP de l'APSAH propose une formation structurée autour de **deux parcours** :

1. Ouvrier(ère) de production horticole (OPH)

➤ Préparation au **CAPA : certificat d'aptitude professionnelle agricole** - métiers de l'agriculture - option productions florales et légumières, délivré par le ministère de l'Agriculture.

➤ Préparation au **titre professionnel OPH** homologué par le ministère du Travail comprenant 3 activités :

- **Multiplier des végétaux en production horticole** : semer, bouturer, greffer, marcotter, diviser.
- **Mettre en place et assurer le suivi de culture de végétaux** : travailler le sol, repiquer, empoter, rempoter, planter, placer et distancer, arroser et fertiliser, tailler, tuteurer et protéger les végétaux contre les maladies et parasites.
- **Préparer, conditionner, réceptionner des végétaux et conseiller la clientèle** : préparer et conditionner des végétaux en fonction d'un bon de commande ou d'une consigne orale, réaliser des compositions florales, réceptionner et contrôler une livraison, aider et conseiller la clientèle pour l'achat de végétaux.

2. Agent de travaux de l'horticulture et du paysage (ATHP)

- Travailler la communication
- Accepter et comprendre les consignes
- Adapter son travail avec l'équipe
- Respecter les règles de sécurité



DÉBOUCHÉS DE LA FORMATION

La formation permet d'accéder à différents emplois :

- ▶ Ouvrier de production horticole
- ▶ Horticulteur
- ▶ Floriculteur
- ▶ Pépiniériste

DURÉE DE LA FORMATION

FORMATION OUVRIER(ÈRE) DE PRODUCTION HORTICOLE

La durée de la formation OPH est de **10 mois**, dont **7 à 8 semaines** d'immersion en entreprise.

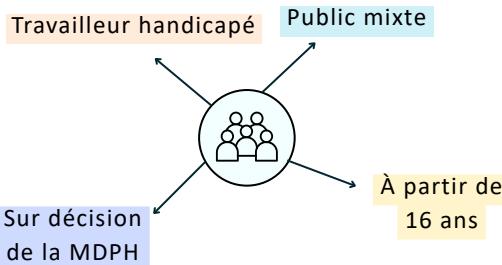


Les dates d'entrée sont septembre et février.

FORMATION AGENT DE TRAVAUX DE L'HORTICULTURE ET DU PAYSAGE

La durée de la formation ATHP est de **10 mois**.

PUBLIC



EFFECTIF

Les effectifs sont de 12 stagiaires maximum.

VALIDATION

Formation qualifiante validée par :

- ▶ Titre professionnel Ouvrier(ère) de production horticole (OPH) - niveau 3 - homologué par le ministère du Travail.
- ▶ Certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPA) - métiers de l'agriculture - option productions florales et légumières - délivré par le ministère de l'Agriculture.
- ▶ Attestation Agent de travaux de l'horticulture et du paysage (ATHP) - niveau 2.

Possibilité d'obtenir par validation des acquis de l'expérience (VAE) le titre « Ouvrier(ère) de production horticole ».



Formation accessible aux publics déficients auditifs et déficients visuels.

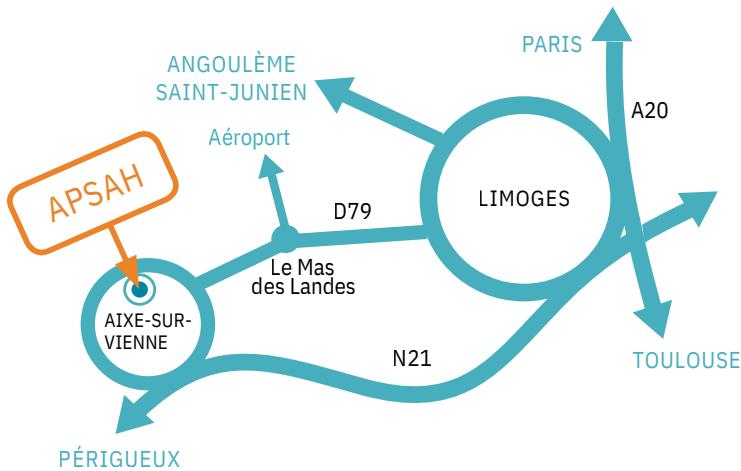
LOCALISATION

APSAH
17 route de Rignac
87700 AIXE-SUR-VIENNE

Pour venir nous rencontrer :

De Limoges prendre la direction d'Aixe-sur-Vienne :

- soit par la D79 en passant par le Mas des Landes puis prendre la 1^{ère} à droite et suivre les panneaux APSAH.
- soit par la RN21 puis en arrivant à Aixe-sur-Vienne, au 1^{er} feu, prendre à droite puis suivre les panneaux APSAH.



MODALITÉS PRATIQUES

L'établissement dispose de :



Un **internat**



Un service de **restauration**



Un service de **transport** collectif



Un accès **internet**



Un centre de **ressources**



Un **foyer**



Une **laverie**



Deux espaces **tisanerie**



Un **vestiaire**

L'équipe socio-éducative propose des **animations culturelles** et **sportives** les soirs et les week-ends.